



## 3<sup>ème</sup> Tournoi de Badminton Annemasse Agglo 11 et 12 Novembre 2017

### Règlement Particulier

#### - Dispositions générales

Le règlement général de la compétition est celui préconisé par la FFBAD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Il est en conformité avec le Règlement Général des Compétitions (RGC).

Le Juge-Arbitre principal sera **Christophe Nizard**.

Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes et la fédération française de badminton.

N° d'autorisation : **en cours**

#### - Accueil des joueurs

Les tableaux proposés sont les simples hommes, simples dames, doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes.

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération française de Badminton ainsi qu'aux pays limitrophes (Suisse et Italie).

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBAD classés dans les séries NC, P12, P11, P10, D9, D8, D7, R6, R5 et seront regroupés comme suit : NC/P12/P11, P10/D9, D8/D7, R6/R5 à partir de la catégorie minimex (classés minimum R6).

L'organisateur se réserve le droit de regrouper, séparer ou supprimer les séries insuffisamment ou trop représentées et d'annuler un tableau pour les joueurs s'inscrivant sur plusieurs tableaux et en informera les joueurs concernés.

A l'annonce des regroupements/découpages, les joueurs ont deux jours pour annuler leur participation au tournoi s'ils sont en désaccord avec le choix de l'organisation. Passé ce délai, ils seront considérés comme validés par tous. Tout joueur doit être en règle avec sa fédération respective et sans sanction en cours.

Les joueurs peuvent s'inscrire sur 2 tableaux.



## - Tableaux

Tous les tableaux se feront en poules.

Les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin mais aussi de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi, tout en respectant le Règlement Général des Compétitions.

Les simples et mixtes commenceront le samedi (phases finales le dimanche).

Les doubles se joueront intégralement le dimanche.

Pour chaque tableau, le nombre de participants pourra être limité à 12 paires par tableau. Le cachet de la poste faisant foi.

En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants par ordre de priorité :

- Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements),
- Paiement effectif des droits d'engagements,
- Joueurs inscrits dans leur série de classement.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatifs** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance (1 heure maximum) avec l'accord des joueurs concernés.

La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir au comité organisateur avant le **28 Octobre 2017** (date limite d'inscription) et aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement des droits d'inscriptions.

Les droits d'engagements sont de 15€ pour un tableau, 19€ pour deux tableaux.

Les droits d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical ou attestation de travail.

Le tirage au sort aura lieu le **3 Novembre 2017**.

Les têtes de séries seront désignées par le Juge-Arbitre et le comité organisateur par rapport au CPPH de la FFBAD du **3 Novembre 2017**.



#### - Déroulement de la compétition

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

**Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBAD est souhaitée sur les terrains.**

Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'heure indiquée par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.**

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL grade 3.

Tout match commencé avec un type de volant doit se poursuivre avec le même type de volant. Il appartient aux joueurs de se mettre d'accord en début de match ou de faire appel au Juge-Arbitre avant le début du match.

**Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).

Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du tournoi. En cas de désaccord, le Juge-Arbitre pourra alors désigner une personne faisant office d'arbitre pour cette rencontre.

**Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, ou il pourra être engagé 2 fois. Le filin touché sera annoncé let dans l'échange et au service.**

**Dès l'appel du match, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match (test des volants et changement de tenue compris).**



Le temps de pause à 11 points est d'une minute. Le temps de pause entre les sets est de deux minutes.

Le temps de repos minimum entre 2 matches est de 20 minutes. Cependant, il pourra être réduit avec l'accord des joueurs et du Juge-Arbitre.

Le plateau de jeu est uniquement réservé aux joueurs, aux Juges-Arbitres, aux scoreurs, aux organisateurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain, 2 par joueur ou paire.

En cas de forfait d'un participant (ou d'une paire), le joueur (ou la paire) pourra être remplacé, dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premiers joueurs inscrits sur la liste d'attente. Ces remplacements respectent l'article 13 du règlement général des compétitions.

Le joueur forfait ou blessé après le tirage au sort devra envoyer un justificatif au plus tard 5 jours après la compétition à la commission régionale arbitrage (**Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton – 37 route du Vercors – 38500 – Saint Cassien – ou par mail > [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org)**) sous peine de 2 mois de suspension sur toute la France (Tournois et Interclubs).

**Contestations** : Seul le **responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre.

Juge-Arbitre : <b>Christophe Nizard</b>	L'organisateur : <b>Julien Causse</b>
	